

---

# L'ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS DE L'EDUCATION NATIONALE

---

**Ministère concerné** Education nationale, enseignement supérieur et recherche

**Programme concerné** Soutien de la politique de l'éducation nationale

**Contexte de l'audit** Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche organise des examens lourds, nombreux, dans un calendrier contraint et un contexte réglementaire complexe :

- Baccalauréat général et technologique en 2005 : de 10 à 12 épreuves à organiser pour 520.000 candidats, dans 4.100 centres d'examen en France, et dans plus 71 pays. 57 langues vivantes, 6 domaines artistiques, 21 spécialités du baccalauréat technologique, 1.195 sujets différents utilisés dont 378 pour la métropole ; 130 000 correcteurs et examinateurs mobilisés.
- Diplômes professionnels en 2005 : 568.744 candidats ; 461 spécialités ; 25.294 sujets différents ; plus de 2.300 examinateurs.

Les principales difficultés identifiées sont :

- des risques d'incidents : par exemple pour le bac 2005, des erreurs de distribution des sujets ont nécessité la mise en place de 3 sujets de secours pour, respectivement, 319.000, 59.000 et 9.000 candidats ;
- une insuffisante connaissance et maîtrise de la dépense ;
- la complexité de l'organisation.

L'importance de l'audit se justifie par :

- les marges de manœuvre budgétaires à dégager pour financer les mesures nouvelles de la loi « Fillon »
- la sécurisation des sessions prochaines d'examens
- la faculté de pouvoir mieux rendre compte et justifier les dépenses en matière d'examens dans le cadre de la LOLF

**Objectifs de l'audit**

L'objectif principal de l'audit est de repérer les leviers sur lesquels agir pour simplifier l'organisation des examens, pour en rationaliser et réduire les coûts, tout en préservant la valeur des diplômes nationaux et le principe d'équité entre les candidats.

L'audit portera sur les examens professionnels, le baccalauréat général et technologique, les BTS.

Il formulera :

- des propositions de modalités d'évaluation (examen final, contrôle continu, contrôle en cours de formation, unités capitalisables) mieux appropriées aux différents examens ;
- des propositions de simplifications de l'organisation : externalisation de certaines tâches, automatisation de certaines procédures, mutualisation des ressources ;
- des propositions d'outils permettant une meilleure gestion et rationalisation des coûts.

**Composition de l'équipe d'audit**

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale

Inspection générale des finances